



Les Chèque-Vacances 2024



Les Chèque-Vacances pour qui ?

L'ouvrant droit dispose d'un droit ouvert déterminé en fonction de son quotient familial (QF).

Le CSE répond à toutes les demandes dans le respect des conditions d'inscription de l'ouvrant droit (salarié.e/agent.e universcience, CDD, CDI, stagiaire en alternance), et de la date limite de dépôt des demandes. Ils sont distribués sous forme **d'allocation directe, sans participation financière.**

Combien de Chèque-Vacances ?

L'allocation de Chèques-Vacances varie de 50 € à 270 € à raison de 20 € par tranche de QF en fonction du budget prévisionnel.

A l'issue de la période d'inscription, le CSE calcule le montant total des demandes acceptées en termes de subvention et détermine le nombre de Chèques-Vacances à attribuer à chaque demandeur.euse.

La campagne de distribution se fait en début d'année et au dernier trimestre. Vous faites une seule demande de Chèque-Vacances/an.

En cas de forte demande :

Si la demande globale dépasse le budget : le droit ouvert/demandeur.euse est revu à la baisse de 10 €. L'allocation varie de 40 € à 260 € (au lieu de 50 € à 270 €) par tranche de 20 € et ainsi de suite afin de satisfaire toutes les demandes valides.

Droit ouvert en fonction du QF

QF à partir de 70%	270 €
de 65% à moins de 70%	250 €
de 60% à moins de 65%	230 €
de 55% à moins de 60%	210 €
de 50% à moins de 55%	190 €
de 45% à moins de 50%	170 €
de 40% à moins de 45%	150 €
de 35% à moins de 40%	130 €
de 30% à moins de 35%	110 €
de 25% à moins de 30%	90 €
de 20% à moins de 25%	70 €
de 10% à moins de 20%	50 €

DEMANDE DE CHEQUE-VACANCES A REMPLIR ET A TRANSMETTRE AU CSE

NOM PRENOM : (ouvrant droit) :

Direction/service/n°de poste :

Date de dépôt de la demande :/...../.....

SIGNATURE :

CADRE RESERVE AU CSE

(1) Revenus annuels imposables :

(2) Allocations familiales :

Total (1) + (2) :

Quotient familial :

PIECES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

Fournir impérativement les pièces nécessaires au calcul de votre QF.

Avis d'imposition 2023 sur les revenus de l'année 2022 pour les célibataires, les couples mariés (+PACS).

Les deux feuilles d'imposition pour les couples vivant maritalement.

Conjoint.e « Universcience » : chacun peut faire une demande de Chèques-Vacances.